



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Déclarations intolérables et dangereuses d'un ancien athlète

Question écrite n° 12764

Texte de la question

M. Julien Odoul attire l'attention de Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur les dernières déclarations publiques intolérables et dangereuses d'un ancien athlète. En effet, dans une publication sur le réseau social X datée du 31 octobre 2023, un ancien athlète français et triple médaillé olympique sur 3 000 mètres *steeple* a comparé le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu à Adolf Hitler. Il a notamment écrit : « Adolf Hitler c'est un enfant de cœur à côté de Netanyahu ! L'Occident de vrais collabos ». Il a complété ce parallèle absurde et honteux en ajoutant une liste de mots clés nauséabonds et notamment : #Nazilsrael #GazaGenocide #Sionistes #IsraeliNewNazism. Si la réaction rapide de Mme la ministre est à saluer, il n'en demeure pas moins qu'elle est insuffisante au regard des possibles conséquences de ces déclarations et des explications pour le moins ambiguës de cet ancien sportif. Contraint de se justifier après le tollé provoqué, l'intéressé a indiqué : « Je ne souhaite pas banaliser ce que Hitler a pu commettre... » « J'ai été maladroit et la comparaison était que Hitler a commis un génocide tout comme Netanyahu est en train de le faire... ». Loin d'être une maladresse, l'intéressé a donc persisté dans l'idée que l'État d'Israël serait responsable du génocide du peuple palestinien, ce qui est l'un des arguments inscrit dans la propagande du Hamas et de tous les antisémites du monde. Effectuer ce parallèle est non seulement un mensonge éhonté mais surtout une grave mise en accusation du peuple israélien et par conséquent une mise en danger délibérée des compatriotes de confession juive qui subissent une explosion des actes antisémites depuis le 7 octobre 2023. La nazification d'Israël constitue aujourd'hui une incitation à s'en prendre physiquement aux Juifs qui doit être condamnée clairement et avec toute la fermeté nécessaire. Par ses propos réitérés et assumés, cet ancien athlète a sali l'équipe de France d'athlétisme et porté atteinte aux valeurs du sport et de l'olympisme. Il ne peut pas demeurer impuni, au risque de voir d'autres athlètes et surtout des milliers de jeunes copier ce comportement aux relents antisémites. Aussi, il lui demande si elle va solliciter les instances du Comité international olympique pour retirer ses médailles à l'intéressé.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12764

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 novembre 2023](#), page 9882

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)